

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de AZAS

Numéro SIRET : 21310038100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DES VALLEES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget PRINCIPAL

ANNEE 2016

Code INSEE 31038	Commune de AZAS Budget PRINCIPAL	BP 2016
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	419
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	715,74	0,00
2	Produits des impositions directes / population	284,08	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	639,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	728,76	0,00
5	Encours de la dette / population	193,63	0,00
6	DGF / population	104,08	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,99%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	117,44%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	114,05%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	30,30%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	593 459,57	417 777,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 175 682,57

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	593 459,57	593 459,57
--	--	------------	------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	359 975,00	292 299,44

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	134 956,91	92 455,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 110 177,47

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	494 931,91	494 931,91
--	---	------------	------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 088 391,48	1 088 391,48
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	143 983,13	0,00	135 394,00	135 394,00	135 394,00
012	Charges de personnel	188 600,00	0,00	208 510,00	208 510,00	208 510,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	46 915,00	0,00	70 151,96	70 151,96	70 151,96
Total des dépenses de gestion courante		379 498,13	0,00	414 055,96	414 055,96	414 055,96
66	Charges financières	9 200,00	0,00	7 900,00	7 900,00	7 900,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)	21 800,00		21 800,00	21 800,00	21 800,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		410 498,13	0,00	443 755,96	443 755,96	443 755,96
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	160 122,45		149 703,61	149 703,61	149 703,61
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		160 122,45		149 703,61	149 703,61	149 703,61
TOTAL		570 620,58	0,00	593 459,57	593 459,57	593 459,57

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
70	Produits des services	55 480,00	0,00	57 289,00	57 289,00	57 289,00
73	Impôts et taxes	176 746,00	0,00	181 061,00	181 061,00	181 061,00
74	Dotations et participations	98 395,00	0,00	93 825,00	93 825,00	93 825,00
75	Autres produits gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		370 623,00	0,00	396 175,00	396 175,00	396 175,00
76	Produits financiers		0,00	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		370 623,00	0,00	396 177,00	396 177,00	396 177,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
TOTAL		392 223,00	0,00	417 777,00	417 777,00	417 777,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	175 682,57
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	128 103,61
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	436 055,00	134 956,91	304 375,00	304 375,00	439 331,91
	Total des dépenses d'équipement	438 555,00	134 956,91	316 875,00	316 875,00	451 831,91
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 808,95	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	20 700,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 508,95	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	463 063,95	134 956,91	338 375,00	338 375,00	473 331,91
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 600,00		21 600,00	21 600,00	21 600,00
	TOTAL	484 663,95	134 956,91	359 975,00	359 975,00	494 931,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	204 665,95	92 455,00	130 976,83	130 976,83	223 431,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	204 665,95	92 455,00	130 976,83	130 976,83	223 431,83
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	22 300,00	0,00	11 619,00	11 619,00	11 619,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	22 300,00	0,00	11 619,00	11 619,00	11 619,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	226 965,95	92 455,00	142 595,83	142 595,83	235 050,83
021	Virement de la section de fonct. (4)	160 122,45		149 703,61	149 703,61	149 703,61
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	160 122,45		149 703,61	149 703,61	149 703,61
	TOTAL	387 088,40	92 455,00	292 299,44	292 299,44	384 754,44

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	110 177,47
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	128 103,61
--	-------------------

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2016
--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	135 394,00		135 394,00
012	Charges de personnel	208 510,00		208 510,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	70 151,96		70 151,96
66	Charges financières	7 900,00	0,00	7 900,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	21 800,00	0,00	21 800,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		149 703,61	149 703,61
Dépenses de fonctionnement - Total		443 755,96	149 703,61	593 459,57

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		21 600,00	21 600,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	21 500,00	0,00	21 500,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	439 331,91		439 331,91
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	12 500,00	0,00	12 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		473 331,91	21 600,00	494 931,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	64 000,00		64 000,00
70	Produits des services	57 289,00		57 289,00
73	Impôts et taxes	181 061,00		181 061,00
74	Dotations et participations	93 825,00		93 825,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Opérations d'ordre entre section	0,00	21 600,00	21 600,00
Recettes de fonctionnement - Total		396 177,00	21 600,00	417 777,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	175 682,57
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 619,00	0,00	11 619,00
13	Subventions d'investissement	223 431,83	0,00	223 431,83
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		149 703,61	149 703,61
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		235 050,83	149 703,61	384 754,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	110 177,47
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	143 983,13	135 394,00	135 394,00
60611	Eau & assainissement	1 200,00	2 100,00	2 100,00
60612	Energie-électricité	20 500,00	22 719,00	22 719,00
60622	Carburants	1 200,00	1 200,00	1 200,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	F. de petit équipement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres,disques,cassettes	200,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	7 300,00	7 300,00
611	Contrats prestations services	46 823,13	40 265,00	40 265,00
615221	Bâtiments publics	7 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Voirie	10 500,00	10 500,00	10 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	5 750,00	4 750,00	4 750,00
6161	Assurance multirisque	9 600,00	9 300,00	9 300,00
617	Etudes et recherches	700,00	700,00	700,00
6182	Doc. générale et Technique	260,00	260,00	260,00
6184	Versements à des organ.form.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	550,00	550,00
6226	Honoraires	3 200,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6247	Transp.collectifs	600,00	600,00	600,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	900,00	900,00	900,00
6262	Frais de télécommunication	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	550,00	550,00	550,00
63512	Taxes foncières	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel	188 600,00	208 510,00	208 510,00
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations au FNAL	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6338	Autres impôts & taxes		500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	78 000,00	76 000,00	76 000,00
6413	Personnel non titulaire	4 000,00	7 000,00	7 000,00
64168	Autres	55 600,00	71 000,00	71 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	21 000,00	22 000,00	22 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	11 000,00	12 500,00	12 500,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	4 400,00	4 400,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	300,00	310,00	310,00
6475	Médecine du travail	900,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges	2 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	46 915,00	70 151,96	70 151,96
6531	Indemnités élus	18 800,00	19 920,00	19 920,00
6532	Frais de mission élus	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations retraite élus	800,00	850,00	850,00
6553	Service d'incendie	5 900,00	6 000,00	6 000,00
65541	Compensat° charges territoriales	8 900,00	14 100,00	14 100,00
6558	Autres dépenses obligatoires	1 600,00	3 100,00	3 100,00
657362	CCAS	550,00	550,00	550,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	7 865,00	3 865,00	3 865,00
658	Charges subv. Gest° courante	2 000,00	21 266,96	21 266,96

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		379 498,13	414 055,96	414 055,96
66	Charges financières (b)	9 200,00	7 900,00	7 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 200,00	7 900,00	7 900,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)	21 800,00	21 800,00	21 800,00
6815	Dot.aux provis.pour risques	21 800,00	21 800,00	21 800,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		410 498,13	443 755,96	443 755,96
023	Virement à la sect° d'investis.	160 122,45	149 703,61	149 703,61
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		160 122,45	149 703,61	149 703,61
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		160 122,45	149 703,61	149 703,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		570 620,58	593 459,57	593 459,57

	+
RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	64 000,00	64 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	40 000,00	57 000,00	57 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		7 000,00	7 000,00
70	Produits des services	55 480,00	57 289,00	57 289,00
70311	Concessions dans les cimetières	480,00	480,00	480,00
70323	Redev occup domaine public		197,00	197,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	52 500,00	56 612,00	56 612,00
7083	Locations diverses(-immeub)	2 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	176 746,00	181 061,00	181 061,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	172 420,00	176 130,00	176 130,00
7321	Attribution de compensation	3 331,00	3 331,00	3 331,00
7328	Autres reversements de fiscalité		1 600,00	1 600,00
7338	Autres taxes	800,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	195,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	98 395,00	93 825,00	93 825,00
7411	Dotation forfaitaire	48 923,00	42 972,00	42 972,00
74121	Dot Solidarité rurale	12 548,00	13 638,00	13 638,00
74127	Dot nationale de péréquation	7 311,00	7 921,00	7 921,00
742	Dotations aux élus locaux	2 812,00	2 812,00	2 812,00
7478	Autres organismes	265,00	4 956,00	4 956,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	14 000,00	14 000,00	14 000,00
748314	Dotat° unique compensat° TP		34,00	34,00
74833	Etat - Compensation CET	40,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	4 482,00	4 017,00	4 017,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	3 626,00	3 475,00	3 475,00
7484	Dotation de recensement	1 254,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	3 134,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	2,00	0,00	0,00
758	Prod. divers de gest° courante	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		370 623,00	396 175,00	396 175,00
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		2,00	2,00
7688	Autres		2,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		370 623,00	396 177,00	396 177,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
7815	Reprises sur prov. risques (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 600,00	21 600,00	21 600,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		392 223,00	417 777,00	417 777,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	175 682,57
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	593 459,57
---	------------

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2016
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 500,00	12 500,00	12 500,00
2188	Autres immo corporelles	2 500,00	12 500,00	12 500,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	21 688,00	19 560,00	19 560,00
	Opération d'équipement n° 117 (5)	3 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	200 795,00	188 585,00	188 585,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	13 037,00	7 500,00	7 500,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	1 545,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 13 (5)	98 556,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 132 (5)		16 000,00	16 000,00
	Opération d'équipement n° 136 (5)	49 230,00	53 730,00	53 730,00
	Opération d'équipement n° 138 (5)	36 190,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 14 (5)	7 734,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 16 (5)	3 780,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'équipement	438 555,00	316 875,00	316 875,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 808,95	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	3 808,95	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	20 700,00	21 500,00	21 500,00
1641	Emprunts en euros	20 700,00	21 500,00	21 500,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 508,95	21 500,00	21 500,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	463 063,95	338 375,00	338 375,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
15182	Autres provisions pour risques (8)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	21 600,00	21 600,00	21 600,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	484 663,95	359 975,00	359 975,00

+	RESTES A REALISER 2015 (11)	134 956,91
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	204 665,95	130 976,83	130 976,83
1321	Etat & établ.nationaux	36 714,00	18 000,00	18 000,00
1323	Départements	167 951,95	112 976,83	112 976,83
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		204 665,95	130 976,83	130 976,83
10	Dotations Fonds divers Réserves	22 300,00	11 619,00	11 619,00
10222	FCTVA	12 300,00	1 619,00	1 619,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		22 300,00	11 619,00	11 619,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		226 965,95	142 595,83	142 595,83
021	Virement de la section de fonct.	160 122,45	149 703,61	149 703,61
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		160 122,45	149 703,61	149 703,61
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		160 122,45	149 703,61	149 703,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		387 088,40	292 299,44	292 299,44

	+
RESTES A REALISER 2015 (10)	92 455,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	110 177,47
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	494 931,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		47 533,57	a 2 290,50	19 560,00	b 19 560,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 560,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 560,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	27 151,36	2 290,50	4 560,00	4 560,00	
21568	Autre matériel et outillage	1 614,60	0,00	2 800,00	2 800,00	
2183	Matériel de bureau et info.	23 022,77	1 300,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 513,99	990,50	1 760,00	1 760,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	18 822,21	0,00	15 000,00	15 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	18 822,21	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 7 933,00	d 4 100,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	7 933,00
1323	Départements	7 933,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 817,50
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : ECOLE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		106 000,93	a 5 990,50	188 585,00	b 188 585,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 424,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 424,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 698,30	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	6 029,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	15 669,10	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	78 878,63	5 990,50	188 585,00	188 585,00	
2313	Immos en cours-constructions	18 538,74	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	60 339,89	5 990,50	188 585,00	188 585,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 89 960,17
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	89 960,17
1323 Départements	0,00	89 960,17
1328 Autres	0,00	0,00
1331 DGE	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 615,33
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121
LIBELLE : EQUIPEMENT CANTINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		6 828,38	3 000,00 ^a	7 500,00	7 500,00 ^b	7 500,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 828,38	3 000,00	7 500,00	7 500,00	
21568	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	
2184	Mobilier	4 447,38	3 000,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	2 381,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	1 250,00^d
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	1 250,00
1323 Départements	0,00	1 250,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 250,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : POOL ROUTIER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		545 622,62	a 98 181,91	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	374,09	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	374,09	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 095,13	0,00	0,00	0,00	
2153	Réseaux divers	7 095,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	538 153,40	98 181,91	15 000,00	15 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	538 153,40	98 181,91	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 47 808,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00
1323	Départements	47 808,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-65 373,91
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 130
LIBELLE : PARRATONNERE ET CLOCHE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 627,12	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 627,12	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	17 627,12	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 132

LIBELLE : ADAP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 877,00	0,00 ^a	16 000,00	16 000,00 ^b	16 000,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 877,00	0,00	16 000,00	16 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	9 877,00	0,00	16 000,00	16 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	5 333,33^d
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	5 333,33
1323 Départements	0,00	5 333,33
1346 Participation voirie et réseaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 666,67
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136
LIBELLE : RESERVE D'EAU
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		11 059,44	0,00 ^a	53 730,00	53 730,00 ^b	53 730,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	11 059,44	0,00	53 730,00	53 730,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	11 059,44	0,00	53 730,00	53 730,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	12 000,00^d
13	Subventions d'investissement (sf 138)	12 000,00
1323	Départements	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 730,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138
LIBELLE : PLAN LOCAL D'URBANISME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		25 241,45	17 760,00 ^a	2 000,00	2 000,00 ^b	2 000,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	2 666,96	17 760,00	2 000,00	2 000,00	
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	0,00	17 760,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 196,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	470,96	0,00	2 000,00	2 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 574,49	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	22 574,49	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 760,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : ASSAINISSEMENT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 290,45	7 734,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	6 018,87	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	6 018,87	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 271,58	7 734,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	7 271,58	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	7 734,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 734,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 16
LIBELLE : ACQUISITION DE PETIT MATERIEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		76 355,60	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 310,82	0,00	2 000,00	2 000,00	
21568	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	3 740,02	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	4 570,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	68 044,78	0,00	0,00	0,00	
2312	Immos en cours-terrains	37 938,86	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	30 105,92	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 333,33
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	333,33
1323 Départements	0,00	333,33
1341 DGE	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 666,67
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					323 698,37									
1641 Emprunts en euros (total)					323 698,37									
200285103A	CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES				34 300,00	F		5,35	5,35		T	P	O	A-1
200285103C	CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES				8 700,00	F		5,35	5,35		T	P	O	A-1
616711000	CRCA				62 504,00	F		5,058	5,058		A	P	O	A-1
T1FZ5R011PR	CRCA				48 934,40	F		3,2	3,219		X	P	O	A-1
	DEPARTEMENT				24 259,97	F		0	0		A	C	O	A-1
	CREDIT MUTUEL	05/12/2013	20/12/2013	31/03/2014	145 000,00	F		3,76	3,76		T	P	O	A-1
Total général					323 698,37									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				202 449,98					21 434,30	7 359,73	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				202 449,98					21 434,30	7 359,73	0,00	0,00
200285103A	N			16 756,15	6,00	F		5,35	1 945,67	857,85	0,00	0,00
200285103C	N			4 250,42	6,00	F		5,35	493,48	217,60	0,00	0,00
616711000	N			11 220,89	1,00	F		5,058	5 472,54	565,53	0,00	0,00
T1FZ5R011PR	N			23 208,68	4,00	F		3,219	5 140,36	722,04	0,00	0,00
	N			12 131,97	3,00	F		0	3 032,00	0,00	0,00	0,00
	N			134 881,87	18,00	F		3,76	5 350,25	4 996,71	0,00	0,00
Total général				202 449,98					21 434,30	7 359,73	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	202 449,98					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		21 500,00	21 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		21 500,00	21 500,00
1641	Emprunts en euros	21 500,00	21 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	21 500,00	134 956,91	D001 0,00	156 456,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		161 322,61	III 161 322,61
Ressources propres externes de l'année (a)		11 619,00	11 619,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	1 619,00	1 619,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		149 703,61	149 703,61
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>	149 703,61	149 703,61

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	161 322,61	92 455,00	110 177,47	0,00	363 955,08

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	156 456,91
Ressources propres disponibles	IV	363 955,08
Solde	V = IV - II (6)	+ 207 498,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
657362			CCAS		550,00
6574			ACVA Montastruc		40,00
6574			Amicale des Anciens Combattants UNC		45,00
6574			Association Cante Laouselou		45,00
6574			Association des Jeunes d'Azas		0,00
6574			Association Familiale Intercantonale		200,00
6574			AU PAYS D'EN HAUT		50,00
6574			Coopérative scolaire d'Azas Noël		1 000,00
6574			Coopérative scolaire d'Azas voyage		0,00
6574			Coopérative Scolaire Ecole d'Azas transports		1 000,00
6574			Croix Rouge		20,00
6574			Défense Sanitaire		30,00
6574			FNACA Comité Cantonal		45,00
6574			Foyer Rural		1 200,00
6574			Gpt de défense contre les ennemis des cultures		35,00
6574			Prévention Routière		45,00
6574			Société des Droits de Chasse d'Azas		110,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	2	2	2	0	2
Rédacteur	B	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	4	4	4	0	4
Adjoint technique 2ème classe	C	0	4	4	4	0	4
FILIERE SOCIALE (d)		0	1	1	1	0	1
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	0	1	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	7	7	7	0	7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
PISCINE de L'UNION			500,00
SDEHG			10 100,00
SIVU Collège de Montastruc			3 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	716 600,00	0,000	12,150	0,000	87 067,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	434 600,00	0,000	14,620	0,000	63 539,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	32 900,00	0,000	77,580	0,000	25 524,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 184 100,00	0,000			176 130,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MAIRE,
AAZAS, le 13/04/2016
Le MAIRE,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.

AAZAS, le 13/04/2016

Date de convocation : 08/04/2016

Les membres du Conseil municipal,

ANTONSANTI Christine	
BESSIERE Magalie	
BRUNO Patricia	
DUCHEMIN David	
FABRE Virginie	
FAURÉ Benoît	
GRANITI Jean-Louis	
JOUBERT Marion	
MARTIN Richard	
RAINA Serge	
RUITER Stéphanie	
SICART Laurence	
TESTA Loïc	

Commune de AZAS - 31 - Budget PRINCIPAL	BP	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TOURET Bruno	
--------------	--

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2016 et de la publication le 13/04/2016.

A AZAS, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.27	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.30	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.32	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.33	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.34	C1 - Etat du personnel	X	
p.36	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.37	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.38	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.39	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)